

Christina LEONARD

5^{ème} B

Concours : Cap sur Marseille

L'or bleu de la Wallonie

Notre pays, et plus particulièrement la Région Wallonne, dispose d'une ressource naturelle de première importance pour l'homme : l'eau.

Cette richesse tombe du ciel ! Ce n'est pas le cas dans de nombreux pays du monde qui manquent parfois cruellement de cette précieuse ressource.

L'eau est un bien particulier, de première nécessité, tant pour le citoyen dans un usage domestique que pour les secteurs industriels et agricoles dans leurs activités de production.

Le capital « eau douce » de la Wallonie est de l'ordre de 15 milliards de m³ par an. Ce capital est dû à un régime abondant et régulier de précipitations. Elles varient selon la région ; il tombe annuellement 1400 mm d'eau sur le plateau des Hautes - Fagnes (est) contre la moitié à Comines (ouest).

En Wallonie, la production de l'eau potable atteint les 400 millions de m³ par an, elle provient majoritairement (80%) des nappes d'eau souterraines (5 nappes principales). Les eaux de surface, quant à elles, couvrent un peu moins de 20% de l'eau de distribution.

Mais, si l'eau tombe du ciel en abondance dans nos régions, toute une série d'opérations sont indispensables pour garantir au consommateur sa qualité et sa disponibilité. En effet, avant que l'eau ne coule au robinet, plusieurs étapes sont nécessaires comme le captage, le traitement de l'eau, le stockage, la distribution ou encore le contrôle de la qualité.

En outre, l'eau étant captée dans le milieu naturel, il convient aussi de protéger globalement l'environnement, et notamment les cours d'eau, pour assurer la qualité de l'eau. Cela passe notamment par le traitement des eaux usées domestiques et industrielles qui résultent de l'activité humaine. L'essor économique avait en effet considérablement contribué à la dégradation de nos fleuves et rivières, victimes de déversement d'eaux usées de plus en plus importants.

Dans ce domaine, la Wallonie a réalisé de gros efforts ces dernières années en développant un réseau de stations d'épuration performantes. Ainsi, en région liégeoise, l'opérateur public A.I.D.E. a construit de nouvelles stations d'épuration dont celle de Liège-Oupeye, la plus importante de Wallonie. Cette installation a une capacité d'épuration de 446 500 équivalent-habitants. En outre, la Région Wallonne a augmenté les primes et les taux d'intervention pour permettre aux habitants des zones rurales d'être équipés d'un système d'épuration autonome et ce, afin de restaurer l'équité avec les citoyens bénéficiant d'un système d'épuration collective.

L'accès permanent à une eau potable de qualité, quelle que soit l'heure de la journée, quels que soient nos besoins, tend à nous faire oublier le caractère précieux de l'eau, précieux mais aussi fragile. L'eau est un bien public que chacun doit respecter et utiliser sans gaspillage parce qu'il n'est pas inépuisable. En outre, son exploitation est coûteuse pour la collectivité.

En effet, en vue d'assurer l'accès à l'eau potable pour tout un chacun, des entités publiques ou privées ont été créées : elles assurent le développement et la sécurisation des réseaux de distribution d'eau et comme évoqué, ci-avant, l'assainissement des eaux usées.

Toutes ces opérations ont un seul objectif : garantir au citoyen un accès à une eau de qualité dans le respect de notre riche patrimoine wallon. Cet objectif nous amène à considérer la distribution d'eau comme un service public et non comme une activité marchande. Les

pouvoirs publics wallons sont donc très largement impliqués dans la gestion du cycle de l'eau, ce qui garantit aussi une égalité de traitement vis-à-vis de tous les usagers.

La qualité de l'eau wallonne est très dépendante du respect de l'environnement. Dans notre région, fortement industrialisée, les activités humaines ont trop souvent été la cause de pollution. Ces pollutions ont nécessité de gros investissements de traitement des eaux ou de dépollution des sols.

Posons-nous la question : que ferions-nous si nous étions privés brutalement de l'accès à l'eau potable ? Ce phénomène causerait individuellement et collectivement des dommages d'une ampleur considérable. Nous n'en sommes pas là, mais il faut appeler à la vigilance et à la responsabilité de chaque citoyen.

Par contre, nous subissons régulièrement des interruptions d'alimentation en eau en raison de problèmes techniques ou de pollutions accidentelles. La Wallonie, et plus précisément la région liégeoise, dispose d'une usine d'embouteillage qui permet de pallier toutes situations d'urgence et de fournir une eau de source de qualité, l'eau de Pêchet, conditionnée dans des bouteilles de 10 litres aisément transportables.

Ainsi, les autorités publiques ou les organisations d'aide humanitaire disposent d'un outil performant pour venir en aide aux populations privées momentanément de l'alimentation en eau potable.

La Wallonie emploie 3 500 personnes pour permettre aux citoyens de bénéficier d'une eau de très grande qualité, ce bien naturel et précieux. Elle est, par ailleurs, considérée comme le château d'eau de la Belgique : 40% des eaux wallonnes captées pour la distribution sont exportées vers Bruxelles et vers la Flandre.

Les différentes sociétés wallonnes ont développé un savoir – faire qui profite maintenant à d'autres régions et notamment celles (en Afrique et essentiellement en Asie) où le rapport entre la demande et la disponibilité n'est pas aussi favorable qu'en Wallonie.

En conclusion, nous souhaitons par ces quelques lignes rappeler l'importance vitale de l'accès à l'eau et par là, la nécessité impérieuse de préserver celle-ci de tous les dangers de l'activité de nos sociétés modernes.

Bibliographie

AquaWal, *Documentaire sur Le voyage de l'eau.*

Sites Internet

La CILE : Compagnie Intercommunales Liégeoise des eaux : <http://www.aquawal.be/fr/nos-associes/production-distribution/cile.html>

L'eau, l'or bleu : <http://www.liegeonline.be/en/medias/pdf/eauFR.pdf>

Station d'épuration de Liège – Oupeye : <http://www.liegeonline.be/en/medias/pdf/eauFR.pdf>